

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 27 juin 2014
(convocation du 17 juin 2014)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Sept Juin Deux Mil Quatorze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, M. PUJOL Patrick, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, M. HERITIE Michel, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kevin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, M. AOUIZERATE Erick, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CAZABONNE Didier, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, Mme JARDINE Martine, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISSON Serge, Mme LAPLACE Frédérique, M. LE ROUX Bernard, M. LOTHAIRES Pierre, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. MILLET Thierry, M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, M. SILVESTRE Alain, Mme THIEBAULT Gladys, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOVE Marie-Hélène.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. CAZABONNE Alain à Mme CHABBAT Chantal à partir de 12h15
M. MANGON Jacques à Mme LAPLACE Frédérique à partir de 12h15
Mme VERSEPUY Agnès à M. LABARDIN Michel
Mme TERRAZA Brigitte à Mme BOST Christine à partir de 11h15
Mme FERREIRA Véronique à Mme TOURNEPICHE Anne-Marie
Mme KISS Andréa à Mme DE FRANÇOIS Béatrice
Mme BEAULIEU Léna à M. GUICHARD Max
Mme BOUDINEAU Isabelle à M. DUBOS Gérard à partir de 12h
M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume à M. TOURNERIE Serge
M. CAZABONNE Didier à M. MILLET Thierry à partir de 12h15
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme CUNY Emmanuelle
M. DAVID Yohan à M. BRUGERE Nicolas

M. FETOUH Marik à M. ROBERT Fabien
Mme FORZY-RAFFARD Florence à Mme COLLET Brigitte à partir de 12h
Mme JARDINE Martine à M. DELLU Arnaud à partir de 11h30
Mme LACUEY Conchita à M. PUYOBRAU Jean-Jacques à partir de 10h
Mme LEMAISSON Anne-Marie à M. POIGNONEC Michel
Mme PEYRE Christine à Mme ROUX-LABAT Karine à partir de 12h15
M. RAUTUREAU Benoît à M. RAYNAL Franck jusqu'à 10h30
Mme RECALDE Marie à M. ANZIANI Alain à partir de 11h15
M. TRIJOULET Thierry à M. LE ROUX Bernard à partir de 11h30

M. DELAUX Stephan à M. DUCHENE Michel à partir de 10h20

EXCUSES :

M. REIFFERS Josy

LA SEANCE EST OUVERTE

Marchés Publics - Équipement infrastructures de sécurité du SI - Fourniture et mise en œuvre de matériels, logiciels et services - Maintenance de l'ensemble des matériels et logiciels - Accord cadre - Autorisation

Monsieur DAVID présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Communauté Urbaine de Bordeaux fait régulièrement évoluer son Système d'Information. Ces dernières années a ainsi été déployé un réseau unifié hébergeant data, voix sur IP, télévision sur IP.

La prolongation de la maintenance et le support des équipements de sécurité sont nécessaires au bon fonctionnement du Système d'Information, a minima suivant les axes suivants :

- Combattre et se défendre
 - Proxy / filtrage web / protection de la navigation
 - Pare Feu périmétrique
 - Concentrateur VPN
 - Solution de chiffrement de périphériques nomades
 - Outils de suivi et de prévention des sorties de données (DLP)
 - IDS / IPS
 - NAC pour conformité des postes
 - Antivirus
 - Outil d'information sur les vulnérabilités
 - Relais de messagerie : AntiSpam/ Virus mail...
 - PKI
 - Outil de prise de main à distance sécurisé
 - Reverse Proxy (WAF)
 - Prestations d'assistance et de maintenance
 - Prestations d'administration des solutions
- Auditer et rendre compte
 - Outils de gestion des logs : archivage, analyse, corrélation
 - Outil de gestion et de suivi des mises à jour
 - Outils de reporting de performance / attaque ...
 - Outil d'analyse de politiques de pare feu

Outil de diffusion d'alarmes

Prestations d'analyse, d'expertise et d'optimisation

A minima également, il sera nécessaire de renouveler ou remplacer les équipements suivants aux dates de fin de support en cours :

- Pare feu périmétrique
- Proxy / filtrage web / protection de la navigation
- Antivirus
- Relais de messagerie : AntiSpam/ Virus mail...
- Outil de prise de main à distance sécurisé
- Reverse Proxy
- Plate-forme sécurisée d'échange de fichiers

La liste de ces prestations n'étant pas exhaustive et pouvant s'enrichir au gré des besoins de la CUB et des évolutions technologiques, il a été nécessaire de recourir à un accord-cadre multi-attributaires (3 titulaires), qui permet de remettre en concurrence périodiquement plusieurs opérateurs économiques en fonction de la survenance des besoins.

Le montant maximal des dépenses sur 4 ans a été fixé à 900 000 € HT. Au vu de ce montant, la procédure choisie a été celle de l'appel d'offres ouvert avec publicité européenne.

Un avis d'appel public à la concurrence a été adressé au BOAMP et JOUE, respectivement publié le 22/01/2014 et le 23/01/2014. La date limite de remise des offres a été fixée au 03/03/2014. A cette date, cinq entreprises ont répondu : AMEC SPIE, CHEOPS, NEXTIRAONE, OBIANE, TELINDUS.

La commission d'appel d'offres, au cours de sa réunion du 19 juin 2014, a décidé de retenir les trois entreprises suivantes comme titulaires de l'accord-cadre :

- OBIANE pour un montant estimatif de 114 190,00 € HT
- CHEOPS pour un montant estimatif de 68 894,50 € HT
- TELINDUS pour un montant estimatif de 77 261,00 € HT

En conséquence, il y a lieu d'autoriser Monsieur le Président à signer l'accord-cadre avec les entreprises OBIANE, CHEOPS, TELINDUS sur la base de ces montants estimatifs.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

VU le Code des Marchés Publics et notamment ses articles 33, 57 à 59 et 76,

VU la décision de la Commission d'Appel d'Offres du 19 juin 2014,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE les conditions étaient réunies pour lancer un appel d'offres européen, sous la forme d'un accord-cadre multi-attributaires,

DECIDE

Article 1 : Monsieur le Président est autorisé à signer l'accord-cadre à intervenir avec les sociétés OBIANE, CHEOPS et TELINDUS qui ont émis les offres économiquement les plus avantageuses, sur la base de montants estimatifs respectivement de 114190,00 € HT, 68894,50 € HT et 77261,00 € HT.

Article 2 : Les dépenses résultant du présent marché seront imputées sur les crédits ouverts à cet effet au budget principal des exercices 2014 à 2018, sous réserve du vote du budget primitif par le Conseil de Communauté :

- 05P044O002 – Section d'investissement – Compte 2051 – Fonction 0200
- 05P044O002 – Section d'investissement – Compte 2183 – Fonction 0200
- 05P044O002 – Section de fonctionnement – Compte 6156 – Fonction 0201
- 05P044O002 – Section de fonctionnement – Compte 6288 – Fonction 0201

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 27 juin 2014,

Pour expédition conforme,
par délégation,
Le Vice-Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
15 JUILLET 2014**

PUBLIÉ LE : 15 JUILLET 2014

M. ALAIN DAVID